

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le jeudi 8 avril 2010 à 20h 30 en mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1) **Informations du maire**
- 2) **Création d'un poste d'aide cuisinier**
- 3) **Voirie : Compte rendu et choix des entreprises**
- 4) **Projet du Rallye du Pays d'Auge**
- 5) **Association pour la Fête de la Musique**
- 6) **Devenir du local de l'ancienne poste**
- 7) **Questions diverses**

**Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Le Breuil en Auge
du jeudi 8 avril 2010**

L'an deux mil dix, le huit avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur David POTTIER, Maire.

Etaient présents : MM Testard, Bajard et Guiot, Adjoint
Mmes Candavoine Dufeil et Hochet
MM Bouty, Dubreuil, Elie, Lépy, Sochon, Tiphagne, conseillers

Absents excusés : M Lemarchand

Secrétaire de séance : M Dubreuil

1) Informations du maire

Monsieur le Maire demande que séance commence par une pensée pour Monsieur Jean-Claude Conin et Monsieur Max Dubreuil, récemment disparus.

Il rappelle que Monsieur Conin a toujours été très actif dans la commune, tant par son implication dans des associations que par la création de son entreprise.

Les travaux du bourg ont commencés le 15 mars dernier et dureront environ 3 mois.
Des réunions de chantier se tiennent tous les mercredis.

Il est rappelé que en plus des travaux de la salle des fêtes, un aménagement de la cuisine est prévu avec l'achat d'une plonge, d'un piano, de tables en inox et d'un lave-vaisselle.

La convention de Monsieur Anthony Mordant a été prolongée jusqu'au 15 mai prochain.

Il y a une baisse d'effectif à l'école et l'académie a décidé la fermeture d'une classe à la prochaine rentrée scolaire. En effet l'effectif en début d'année scolaire était de 83 enfants. L'effectif prévu à la rentrée est de 72 enfants. Le maintien éventuel est conditionné par l'effectif constaté à la prochaine rentrée (minimum 81 enfants).

2) Création d'un poste d'aide cuisinier

Considérant qu'il est nécessaire de faire face au besoin occasionnel d'un aide cuisinier,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de votants, décide :

- la création d'un emploi d'aide-cuisinier à compter du 24 avril 2010
- que la rémunération mensuelle sera basée sur l'échelle indiciaire des adjoints techniques de 2^{ème} classe (échelle 3), échelon 1.

3) Voirie : Compte rendu et choix des entreprises

Concernant les travaux de voirie six entreprises ont répondu à l'appel d'offre.
Monsieur Elie présente le devis retenu par la commission voirie :

- Devis de l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 64 367.64 TTC

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants:

- 1) Décide d'approuver les travaux,
- 2) Accepte le devis EIFFAGE
- 3) Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux.

Monsieur le Maire propose de profiter des travaux de voirie rue de l'église pour effectuer la réfection de l'impasse du lavoir. Le coût estimé est d'environ 2000.00 € HT.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants:

- 1) Décide d'approuver les travaux,
- 2) Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux.

4) Projet du Rallye du Pays d'Auge

L'association organisatrice représentée par Monsieur Michel Bourgeois, propose de faire un départ sur la commune.

Il est demandé l'avis du Conseil Municipal. Un dossier sécurité sera créé (la commune y sera associée) et chaque riverain concerné sera consulté.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des votants (11 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention), donne un avis favorable au projet de départ du Rallye du Pays d'Auge sur la Commune.

5) Association pour la Fête de la Musique

L'association Breuil en Zic vient d'être créée. Elle propose d'organiser la fête de la musique le 19 juin prochain.

La programmation est variée. A partir de 18 heures les groupes se succéderont.

- Le Bal des Mandarines (spectacle pour enfants)
- Flying Mouflets & Blind Old Cris (groupe du Breuil en Auge)
- Les Maigres Laidis (reprise des standards rock)
- A Lost Fear (Metalcore)

Le budget prévisionnel de cette manifestation est 1 860 €

La subvention demandée à la commune est de 1 000 €

Le budget ayant déjà été voté il est impossible cette année de verser une subvention à cette association.

Il est proposée que la commune prenne à sa charge la location du matériel pour 700 € et le spectacle « Le Bal des Mandarines pour 580 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de participer à l'organisation de la fête de la musique en prenant à sa charge la location du matériel pour 700 € et le spectacle « Le Bal des Mandarines pour 580 €.

6) Devenir du local de l'ancienne poste

Une demande a été faite pour installer dans ce local un cabinet de sophrologie et de massages. Une réserve est faite sur la définition de l'activité de « massages » qui est réglementée par l'ordre des kinésithérapeutes.

Le remplacement des fenêtres et de la porte sont à prévoir.

Le loyer proposé sera de 250 € mensuel.

7) Questions diverses

M Guiot informe le Conseil qu'une réunion, concernant l'organisation du repas des aînés (25 avril 2010), aura lieu le 9 avril prochain.

Il est fait un point sur les conseillers municipaux présents le jour du repas.

La séance est levée à 23h.